



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

air

Question écrite n° 93265

## Texte de la question

La mission d'information sur l'effet de serre vient de rendre public son rapport. Elle propose notamment d'assurer la capacité d'action du Gouvernement en matière de changement climatique (actuellement cette compétence relève d'un ministère de l'environnement qui est par ailleurs manifestement trop faible), en rapprochant l'environnement, l'énergie, les transports, dans un nouveau grand ministère, dont le ministre en charge, appuyé sur une administration dédiée, devra avoir un statut renforcé par l'attribution du titre de ministre d'État. M. François Grosdidier demande à M. le Premier ministre de lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition parlementaire.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Grosdidier](#)

**Circonscription :** Moselle (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 93265

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 mai 2006, page 4577